

Dimanche 14 juillet 2019
Frasnes-lez-Buissenal



WAPI CLASSIC

Lotto Coupe de Belgique Cadets



Départ : 14h30
Distance : 81,3 Kms



FRASNES-LEZ-ANVAING



La fraîcheur avant tout!
TOURNAI Tél./32/69 66 66 44



極度乾燥(しなさい)
Superdry.

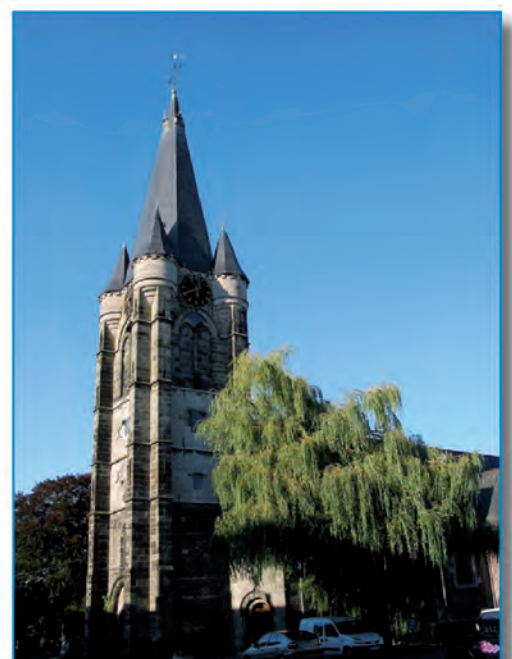


d'haene | since 1957
group

l'avenir.net



Frasnes-lez-Anvaing



DONNEES TECHNIQUES

P.P.O. : Rond-point des Fourmis (Carré de sucre)
Carrefour N60 (Leuze-Renaix)/N529 (Tournai-Lessines) → Frasnes

Parking "Coureurs" : Zone d'activité économique "La Sucrierie"
Route d'Hacquegnies (rond-point) Frasnes-lez-Buissenal

Parking "Directeurs sportifs" : Parking "ALDI"
Route d'Hacquegnies (face à la zone d'activité économique)

Parking "Officiels, Organisation et échelon course " :
- Parking de la Gare, place de la station
- Véhicules de tête : Place de la Station
- Véhicules de queue : Route d'Hacquegnies (face à la Taverne Verres & Couverts, des 2 côtés de chaussée)

Vestiaires :
Hall Sportif, Rue de la Fauvette, 6
(Rue Léon Desmottes ← Rue Oscar Soudant → Rue Jean-Baptiste Chamart, Rue de la Fauvette)

Permanence et inscriptions (directeurs sportifs) : de 11h00 - 12h15
Café « Le Belle-Vue » Rue Léon Desmottes, 82

Briefing : 12h30
Café « Le Belle-Vue » Rue Léon Desmottes, 82

Site départ : Place de la Station
Signature feuille de départ : 13h30 - 14h15
Contrôle des braquets (7,32 m) : 14h00 - 14h25
Départ en cortège (2,5 km) : 14h30
- Enchaînement directeurs sportifs : Route d'Hacquegnies (à hauteur du café "Bellevue")
- Parcours : Rue Léon Desmottes, Rue Belle Eau, Route d'Ath

Départ officiel : Route d'Ath, 3

Site d'arrivée : Route de Moustier

Distance : 81,3 km
- 1 circuit de 17,0 km
- 2 circuits de 20,3 km
- 3 circuits de 7,9 km

Zone Ravito (900 m) : Route de Moustier
Après le 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée
Au cours des 3^{ème} et 4^{ème} circuits

Arrivée prévue : 16h40
- Podium protocolaire (3 premiers classés) : Site d'arrivée
- Contrôle médical : Taverne "Verres et Couverts", Route d'Hacquegnies, 9

Classements et remises des prix :
Café « Le Belle-Vue » Rue Léon Desmottes, 82

COMITE ORGANISATION

Président	Jean-Pierre Delitte	29, Rue Pironche, 7911 Frasnes-lez-Buissenal – +32 (0) 496 571 349
Vices-Présidents	Yannick Decock Jean Michel Maton	9, Route d'Hacquegnies, 7911 Frasnes-lez-Buissenal - +32 (0) 477 840 669 70, Avenue de Wallonie, 7900 Leuze-en-Hainaut– +32 (0) 474 240 514
Secrétaire	Olivier Lejeune	13, Rue Edgard Wademant, 7812 Moulbaix – +32 (0) 472 65 33 54
Directeur de course	Jean Michel Maton	25 D, Rue de la Station, 7904 Tourpes– +32 (0) 474 240 514
Sites Internet :	Organisateur	www.petitereinefrasnoise.be
	Résultats	www.uitslagen.kbwb-rlvb.com - fcwbhainaut.be

OFFICIELS

Président	Vincent Vandepuete	+32 (0) 495 381 297
Commissaires	Michel Bosquillon Jan Weymeersch	+32 (0) 492 957 025 +32 (0) 472 699 033
Juge à l'arrivée	Denis Lejeune	+32 (0) 497 359 980
Commissaires moto	Sébastien De Mey Yvette Messin	+32 (0) 473 281 957 +32 (0) 477 170 009
Informatique	Team RLVB-KBWB	
Team Telecom Radio-Tour	Michel Havelange Freddy Havelange	+32 (0) 475 650 792 +32 (0) 475 447 372
Médecin de course	Luc Mathieu	+32 (0) 475 473 823

HOPITAUX

CHWAPI	Rue des Sports, 51 7500 Tournai	+32 (0)69333080
AZ Glorieux	Glorieuxlaan, 55 9600 Renaix (Ronse)	+32 (0)55233011
EpiCura	Rue Maria Thomée, 1 7800 Ath	+323 (0)78150170

Equipes Participantes

	EQUIPE		EQUIPE
1	WAC TEAM HOBOKEN	14	ACROG-PAUWELS SAUZEN-BALEN BC
2	WC STEEDS VOORAAN KONTICH	15	TEAM KEMPEN
3	MAES-C.T. GLABBEEK	16	BRAIN-OLYMPIA TIENEN
4	W.K. NOORD-WEST BRABANT	17	ROYAL CUREGHEM SPORTIEF
5	KVC DEINZE	18	WIELERCLUB ONDER ONS PARIKE
6	AVIA-RUDYCO JANATRANS C.T. HAMME	19	VAN MOER LOGISTICS C.T. HAASDONK
7	SVC MARCHOVELETTE	20	VELOCLUB ARDENNES.
8	ISOREX C.T. SCHELDESPURTERS GAVERE	21	DEBONDT VERANDAS CYCLING TEAM
9	SPRINT 2000 CHARLEROI	22	TOITURES CRABBE C.C. CHEVIGNY
10	ROYAL VELO SPORT PERUWELZ-BURY	23	MEUBELEN GAVERZICHT-Be OKAY
11	SPORT EN MOEDIG GENK	24	SPORT EN STEUN LEOPOLDSBURG
12	LUC WALLAYS-JONGE RENNERS ROESELARE	25	ZANNATA-GALLOO TEAM
13	WIELERTEAM IEPER	26	DE MOLENSPURTERS MEULEBEKE
		27	DE DIJLESPURTERS V.V. MECHELEN

POINTS DE DANGER – DRAPEAUX JAUNES

BUISSENAL – Place



Rétrécissement

OEUDEGHIEU – Chaussée de Brunehaut



Chicane à gauche

FRASNES – N529 Route de Lessines



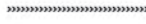
Ilot central – Passage des 2 côtés

FRASNES – N529 Rue Léon Desmottes

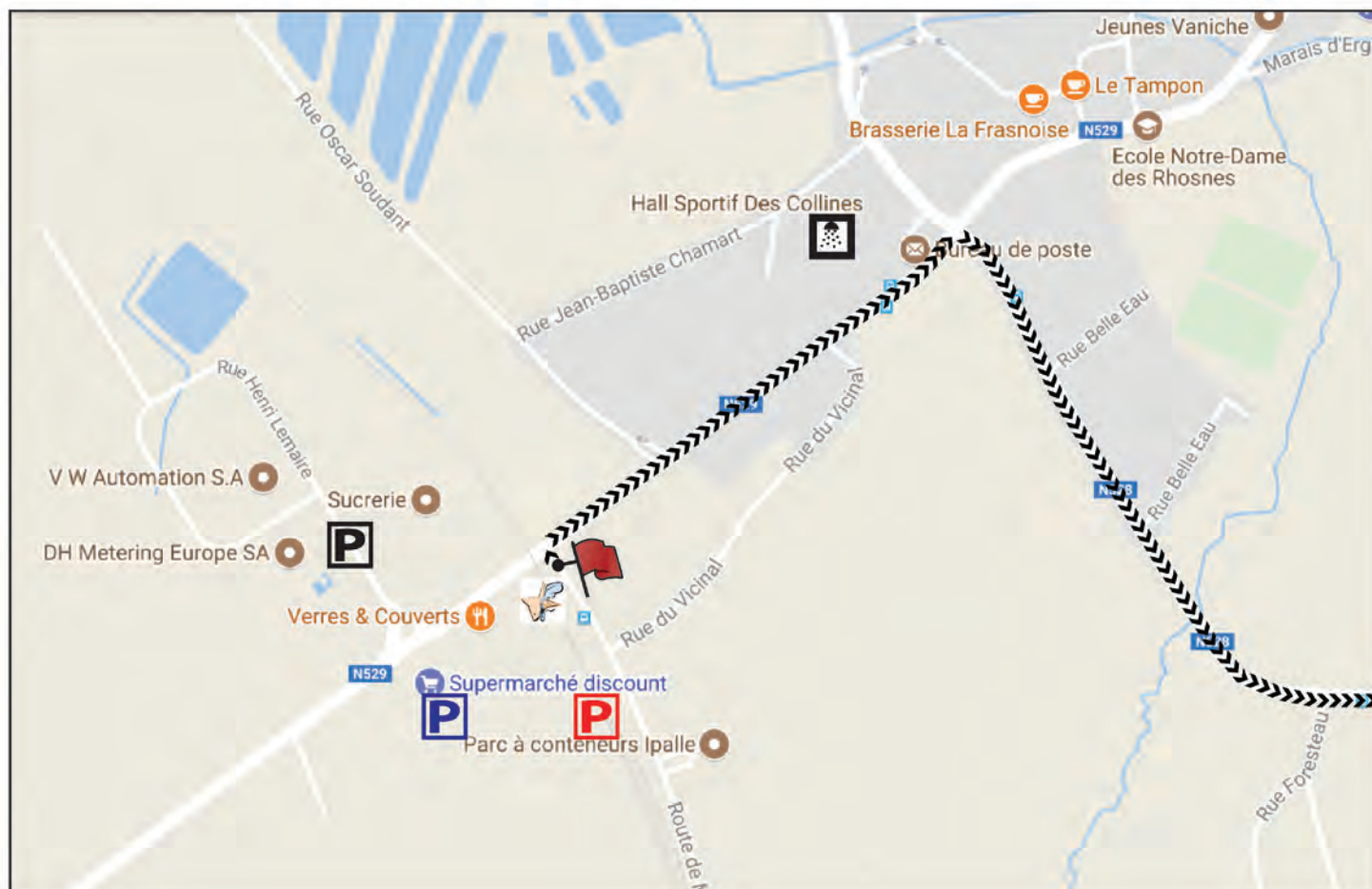


Légère chicane à gauche

LÉGENDE

	Départ fictif		Parking officiels		Zone Ravito
	Départ réel		Parking équipes		Accès équipes / Dérivation
	Arrivée		Parking invités/public		Cortège - Départ fictif
	Signature feuille de départ		Vestiaires		

SITE DÉPART



Parking le long des anciennes voies de chemin de fer

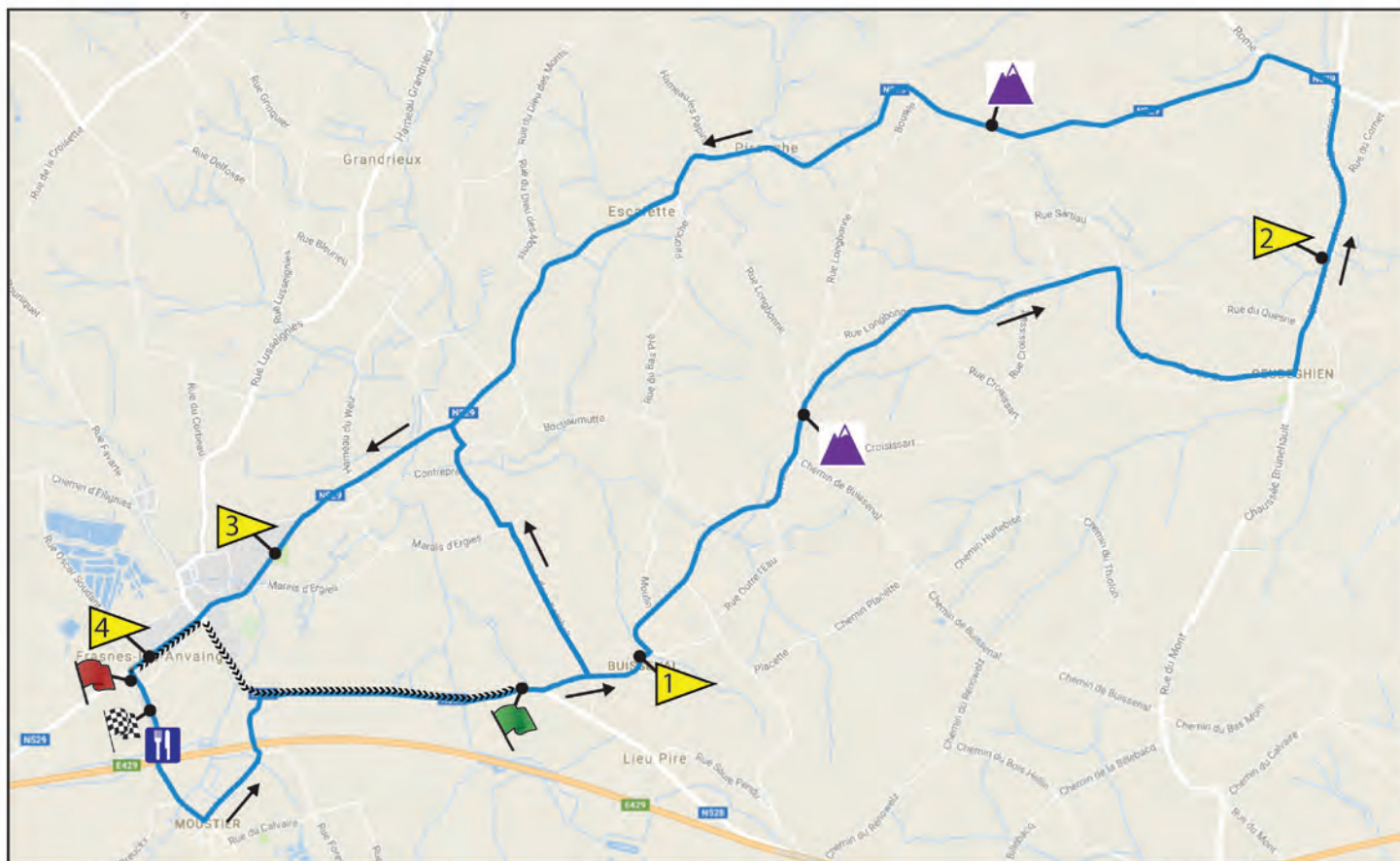


Parking du ALDI - Route d'Hacquegnies



Parking dans le Zoning - Ancienne sucrerie

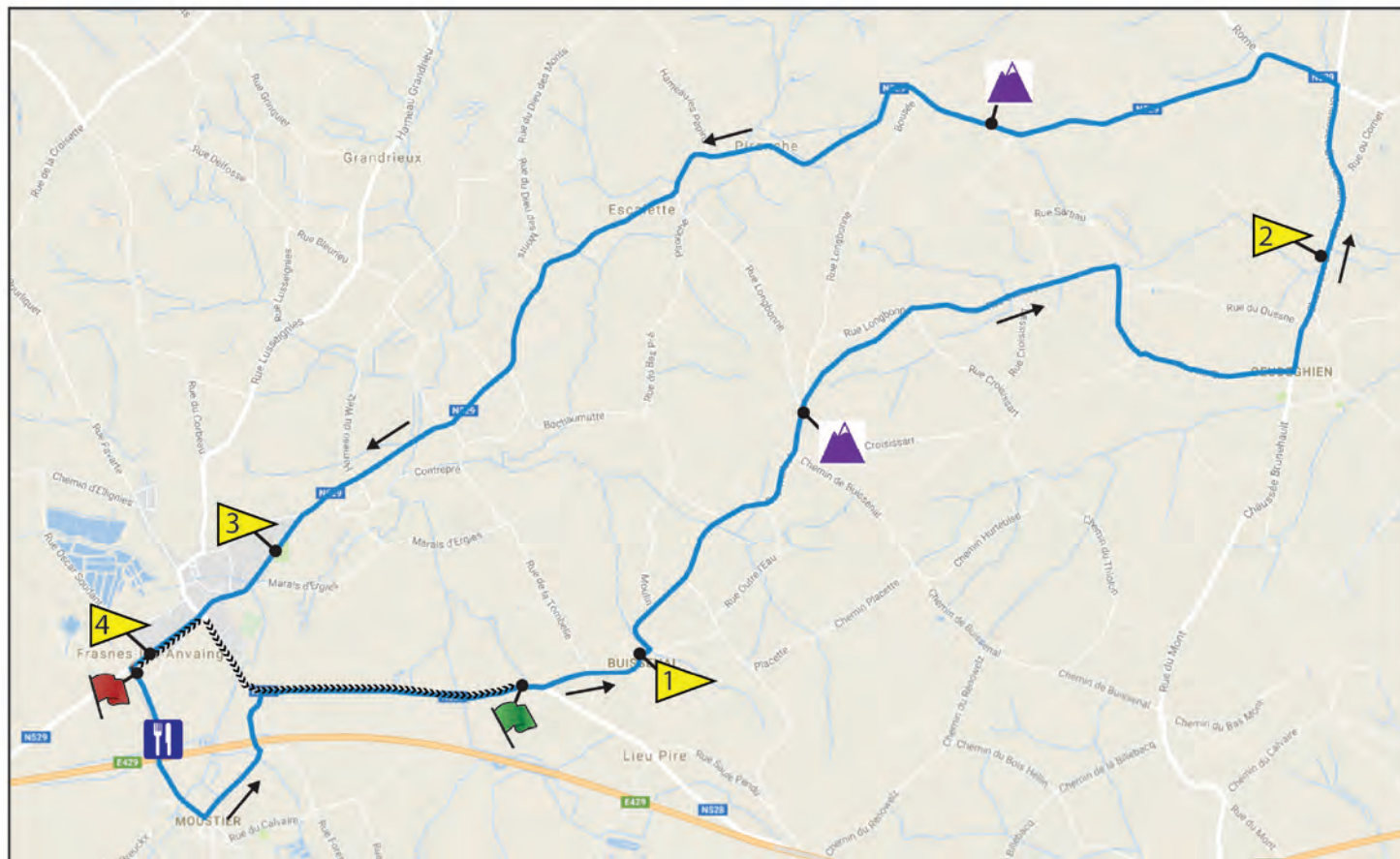
CARTE GLOBALE



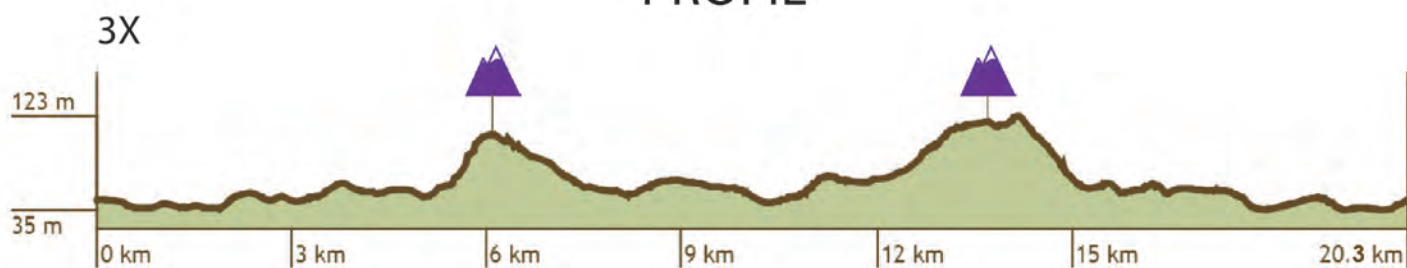
PROFIL



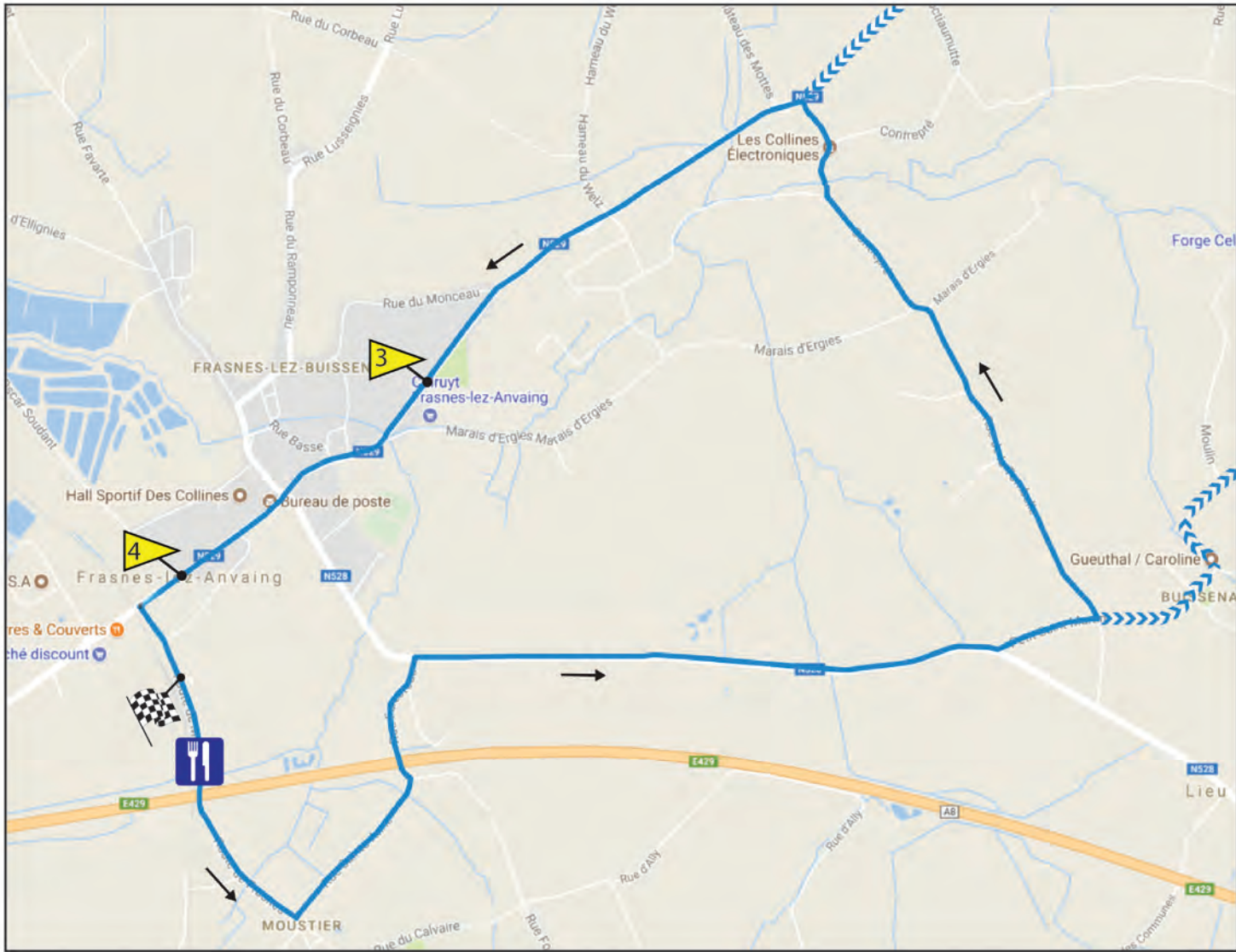
CARTE GRAND CIRCUIT



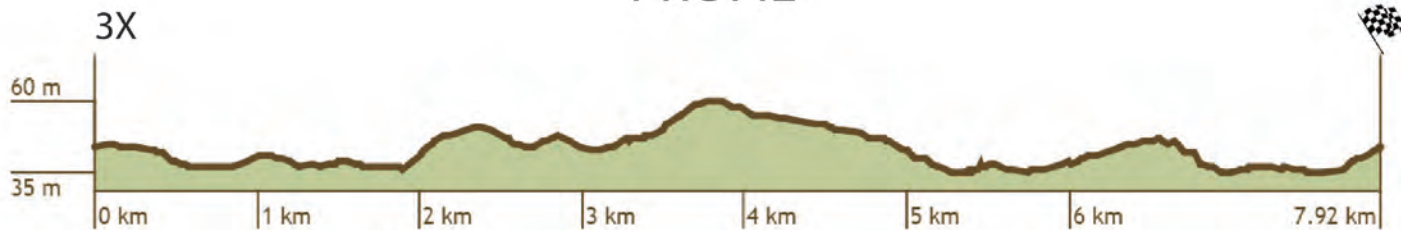
PROFIL



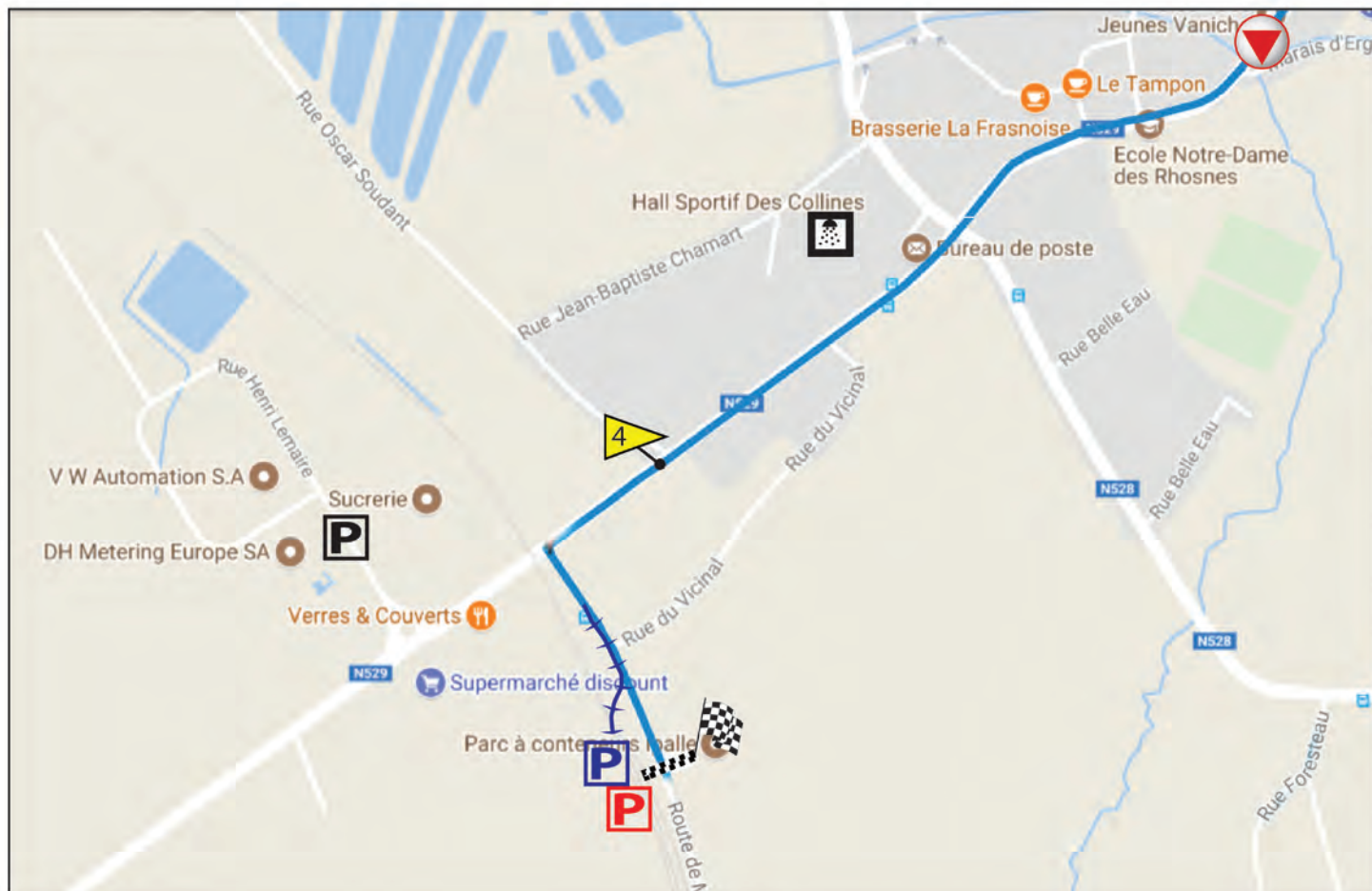
CARTE PETIT CIRCUIT



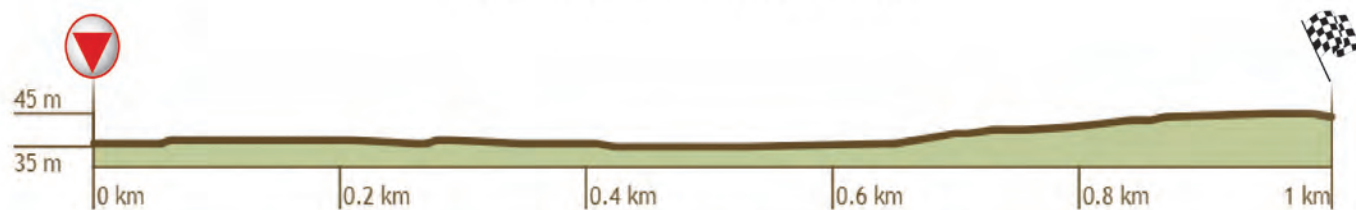
PROFIL



SITE ARRIVEE



PROFIL DERNIER KM



Lotto-Coupe de Belgique (Cadets)
WAPI CLASSIC
Dimanche 14 juillet 2019
81,5 km (17,2 + 2 x 20,3 km + 3 x 7,9 km)

Km + Km -				Communes , entités, rues traversé(e)s	Heures de passage	
					Moyenne	
				FRASNES-LEZ-ANVAING	38	40
				Frasnes-lez-Buissenal		
				DEPART FICTIF		
0,0	2,5			Place de la Station (au Carrefour avec N529 Rue Léon Desmottes)	14:30	14:30
0,0	2,5			N529 Rue Léon Desmottes	14:30	14:30
0,1	2,4			Légère chicane	14:30	14:30
0,5	2,0			Place de l'Hôtel de Ville, à droite vers N528 Rue Belle-Eau, N528 Route d'Ath	14:31	14:31
2,5	0,0			Fin départ en cortège	14:34	14:34
				DEPART OFFICIEL		
0,0	81,5			N528 Route d'Ath (face au n°3 - maison sur la gauche de la Chaussée)	14:34	14:34
				Buissenal		
0,3	81,2			À gauche, vers Petit Saint-Martin - Direction Buissenal	14:34	14:34
0,6	80,9			Petit Saint-Martin vers Place (à hauteur du Carrefour avec Rue Tombelle)	14:35	14:35
				Place de Buissenal		
0,9	80,6			!! Rétrécissement/Traversée sinueuse !!	14:35	14:35
1,0	80,5			Rue Moulin, Rue Warloche	14:36	14:36
2,2	79,4			Début de la Côte de la Warloche	14:37	14:37
2,9	78,7			Sommet de la Côte de la Warloche	14:38	14:38
				Oeudeghien		
				Rue Longbonne, Rue Beausoir		
5,0	76,6			Rue du Quesne	14:42	14:41
5,5	76,0			Gauche/Droite	14:43	14:42
				Rue du Quesne		
6,5	75,1			À l'école, vers Chaussée de Brunehaut	14:44	14:44
6,9	74,6			Chicane	14:45	14:44
8,2	73,4			N529 Rue du Cornet, Rue de la Folie - Direction Frasnes	14:47	14:46
				Frasnes-lez-Buissenal		
8,9	72,6			Début de la Côte de la Folie	14:48	14:47
10,4	71,2			Fin de la Côte de la Folie	14:50	14:50
				N529 Rue Pironche		
				Descente sinueuse		
				N529 Route de Lessines		
14,6	66,9			N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour avec Rue Contrepre)	14:57	14:56
16,0	65,6			îlot central - Passage des 2 côtés	14:59	14:58
16,3	65,3			N529 Rue du Pont de Lessines, Grand'Place (Place de l'Eglise), N529 Rue Haute	15:00	14:58
16,5	65,0			Place de l'Hôtel de Ville, N529 Rue Léon Desmottes	15:00	14:59
16,9	64,6			Légère chicane	15:01	14:59
17,0	64,5			Place de la Station, Route de Moustier	15:01	15:00
17,2	64,3			1er passage ligne d'arrivée	15:01	15:00
17,5	64,0			Passage sur le pont de l'Autoroute (A8)	15:02	15:00
				Route de Moustier		
				Moustier		
18,1	63,5			Rue Sainte-Anne	15:02	15:01
18,6	62,9			À la Chapelle, vers Rue Foresteau	15:03	15:02
18,7	62,8			Passage sous le pont de l'Autoroute (A8)	15:04	15:02
				Rue Foresteau		
19,0	62,5			N528 Route d'Ath - Direction Ath	15:04	15:03
				Buissenal		
20,6	60,9			À gauche, vers Petit Saint-Martin - Direction Buissenal	15:07	15:05
20,9	60,6			Petit Saint-Martin vers Place (à hauteur du Carrefour avec Rue Tombelle)	15:07	15:05
				Place de Buissenal		
21,2	60,3			!! Rétrécissement/Traversée sinueuse !!	15:07	15:06

21,3	60,2	↑		Rue Moulin, Rue Warloche	15:08	15:06
22,5	59,0		▲	Début de la Côte de la Warloche	15:10	15:08
23,2	58,4	↑		Sommet de la Côte de la Warloche	15:11	15:09
Oeudeghien						
				Rue Longbonne, Rue Beausoir		
25,3	56,3	→		Rue du Quesne	15:14	15:12
25,8	55,7		▲	Gauche/Droite	15:15	15:13
				Rue du Quesne		
26,8	54,8	←		À l'école, vers Chaussée de Brunehaut	15:16	15:14
27,2	54,3		>>	Chicane	15:17	15:15
28,5	53,1	▲	←	N529 Rue du Cornet, Rue de la Folie - Direction Frasnes	15:19	15:17
Frasnes-lez-Buissenal						
29,2	52,3		▲	Début de la Côte de la Folie	15:20	15:18
30,7	50,9			Fin de la Côte de la Folie	15:22	15:20
				N529 Rue Pironche		
		▲	▲	Descente sinueuse		
				N529 Route de Lessines		
34,9	46,6	↑		N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour avec Rue Contrepre)	15:29	15:26
36,3	45,3		W	Îlot central - Passage des 2 côtés	15:31	15:28
36,6	45,0			N529 Rue du Pont de Lessines, Grand'Place (Place de l'Eglise), N529 Rue Haute	15:32	15:29
36,8	44,7	↑		Place de l'Hôtel de Ville, N529 Rue Léon Desmottes	15:32	15:29
37,2	44,3		>>	Légère chicane	15:33	15:30
37,3	44,2	←		Place de la Station, Route de Moustier	15:33	15:30
37,5	44,0		4	2ème passage ligne d'arrivée	15:33	15:30
37,6	43,9		⊗	Début zone RAVITO	15:33	15:30
37,8	43,7			Passage sur le pont de l'Autoroute (A8)	15:34	15:31
				Route de Moustier		
Moustier						
38,4	43,1		⊗	Fin zone RAVITO	15:35	15:32
38,4	43,2	←		Rue Sainte-Anne	15:35	15:32
38,9	42,6	←		À la Chapelle, vers Rue Foresteau	15:35	15:32
39,0	42,5			Passage sous le pont de l'Autoroute (A8)	15:36	15:33
				Rue Foresteau		
39,3	42,2	→		N528 Route d'Ath - Direction Ath	15:36	15:33
Buissenal						
40,9	40,6	←		À gauche, vers Petit Saint-Martin - Direction Buissenal	15:39	15:35
41,2	40,3	↑		Petit Saint-Martin vers Place (à hauteur du Carrefour avec Rue Tombelle)	15:39	15:36
				Place de Buissenal		
41,5	40,0	▲	▲	Rétrécissement/Traversée sinueuse	15:40	15:36
41,6	39,9	↑		Rue Moulin, Rue Warloche	15:40	15:36
			▲	Début de la Côte de la Warloche		
43,5	38,1	↑		Sommet de la Côte de la Warloche	15:43	15:39
Oeudeghien						
				Rue Longbonne, Rue Beausoir		
45,6	36,0	→		Rue du Quesne	15:46	15:42
46,1	35,4		▲	Gauche/Droite	15:47	15:43
				Rue du Quesne		
47,1	34,5	←		À l'école, vers Chaussée de Brunehaut	15:48	15:45
47,5	34,0		>>	Chicane	15:49	15:45
48,8	32,8	▲	←	N529 Rue du Cornet, Rue de la Folie - Direction Frasnes	15:51	15:47
Frasnes-lez-Buissenal						
49,5	32,0		▲	Début de la Côte de la Folie	15:52	15:48
51,0	30,6			Fin de la Côte de la Folie	15:54	15:50
				N529 Rue Pironche		
		▲	▲	Descente sinueuse		
				N529 Route de Lessines		
55,2	26,3	↑		N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour avec Rue Contrepre)	16:01	15:57
56,6	25,0		W	Îlot central - Passage des 2 côtés	16:03	15:59
56,9	24,7			N529 Rue du Pont de Lessines, Grand'Place (Place de l'Eglise), N529 Rue Haute	16:04	15:59
57,1	24,4	↑		Place de l'Hôtel de Ville, N529 Rue Léon Desmottes	16:04	16:00
57,5	24,0		>>	Légère chicane	16:05	16:00

57,6	23,9	←	⊗		Place de la Station, Route de Moustier	16:05	16:00
57,8	23,7			3	3ème passage ligne d'arrivée + 3 circuits de 7,9km	16:05	16:01
57,9	23,6			⊗	Début zone RAVITO	16:05	16:01
58,1	23,4				Passage sur le pont de l'Autoroute (A8)	16:06	16:01
			⊗		Route de Moustier		
					Moustier		
58,7	22,8			⊗	Fin zone RAVITO	16:07	16:02
58,7	22,9	←			Rue Sainte-Anne	16:07	16:02
59,2	22,3	←			À la Chapelle, vers Rue Foresteau	16:07	16:03
59,3	22,2				Passage sous le pont de l'Autoroute (A8)	16:08	16:03
					Rue Foresteau		
59,6	21,9	→			N528 Route d'Ath - Direction Ath	16:08	16:03
					Buissenal		
61,2	20,3	←			À gauche, vers Petit Saint-Martin - Direction Buissenal	16:11	16:06
61,5	20,0	←	⚠		Rue Tombelle - Route étroite - Pavés dans le virage	16:11	16:06
					Rue Contrepre		
63,2	18,3	←			N529 Route de Lessines - Direction Frasnes	16:14	16:09
64,6	16,9		⚡	→	Ilot central - Passage des 2 côtés	16:16	16:11
64,8	16,7		⚡		N529 Rue du Pont de Lessines, Grand'Place (Place de l'Eglise), N529 Rue Haute	16:16	16:11
65,0	16,5	↑			Place de l'Hôtel de Ville, N529 Rue Léon Desmottes	16:17	16:12
65,4	16,1		⚡	→	Légère chicane	16:17	16:12
65,5	16,0	←	⊗		Place de la Station, Route de Moustier	16:17	16:12
65,7	15,8			2	4ème passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 7,9km	16:18	16:13
65,8	15,7			⊗	Début zone RAVITO	16:18	16:13
66,0	15,5				Passage sur le pont de l'Autoroute (A8)	16:18	16:13
			⊗		Route de Moustier		
					Moustier		
66,6	14,9			⊗	Fin zone RAVITO	16:19	16:14
66,6	15,0	←			Rue Sainte-Anne	16:19	16:14
67,1	14,4	←			À la Chapelle, vers Rue Foresteau	16:20	16:15
67,2	14,3				Passage sous le pont de l'Autoroute (A8)	16:20	16:15
					Rue Foresteau		
67,5	14,0	→			N528 Route d'Ath - Direction Ath	16:21	16:15
					Buissenal		
69,1	12,4	←			À gauche, vers Petit Saint-Martin - Direction Buissenal	16:23	16:18
69,4	12,1	←	⚠		Rue Tombelle - Route étroite - Pavés dans le virage	16:24	16:18
					Rue Contrepre		
71,1	10,4	←			N529 Route de Lessines - Direction Frasnes	16:26	16:21
72,5	9,0		⚡	→	Ilot central - Passage des 2 côtés	16:28	16:23
72,7	8,8		⚡		N529 Rue du Pont de Lessines, Grand'Place (Place de l'Eglise), N529 Rue Haute	16:29	16:23
72,9	8,6	↑			Place de l'Hôtel de Ville, N529 Rue Léon Desmottes	16:29	16:23
73,3	8,2		⚡	→	Légère chicane	16:30	16:24
73,4	8,1	←	⊗		Place de la Station, Route de Moustier	16:30	16:24
73,6	7,9			1	5ème passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 7,9km	16:30	16:24
73,9	7,6				Passage sur le pont de l'Autoroute (A8)	16:31	16:25
			⊗		Route de Moustier		
					Moustier		
74,5	7,0	←			Rue Sainte-Anne	16:32	16:26
75,0	6,5	←			À la Chapelle, vers Rue Foresteau	16:32	16:27
75,1	6,4				Passage sous le pont de l'Autoroute (A8)	16:33	16:27
					Rue Foresteau		
75,4	6,1	→			N528 Route d'Ath - Direction Ath	16:33	16:27
					Buissenal		
77,0	4,5	←			À gauche, vers Petit Saint-Martin - Direction Buissenal	16:36	16:30
77,3	4,2	←	⚠		Rue Tombelle - Route étroite - Pavés dans le virage	16:36	16:30
					Rue Contrepre		
79,0	2,5	←			N529 Route de Lessines - Direction Frasnes	16:39	16:33
80,4	1,1		⚡	→	Ilot central - Passage des 2 côtés	16:41	16:35
80,5	1,0		⚡		1 km N529 Route de Lessines (face à l'entrée Colruyt)	16:41	16:35
80,6	0,9		⚡		N529 Rue du Pont de Lessines, Grand'Place (Place de l'Eglise), N529 Rue Haute	16:41	16:35
80,8	0,7	↑			Place de l'Hôtel de Ville, N529 Rue Léon Desmottes	16:42	16:35
81,2	0,3		⚡	→	Légère chicane	16:42	16:36
81,3	0,2	←	⊗		Place de la Station, Route de Moustier	16:42	16:36
81,4	0,1		⚡		DERIVATION : à droite vers parking le long des voies de chemin de fer	16:43	16:36
81,5	0,0				ARRIVÉE	16:43	16:36

REGLEMENT

1. Organisation.

L'épreuve "WAPI CLASSIC" est organisée par "La Petite Reine Frasnoise" dont le siège est situé à l'adresse de son président, Monsieur Jean-Pierre DELITTE, rue Pironche 29, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal (Belgique). Elle se dispute le dimanche 14 juillet 2019, sous les règlements de la Belgian Cycling et plus particulièrement de son règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Cadets.

2. Type d'épreuve.

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie des Cadets (15-16 ans) et constitue la 2^{ème} manche de la Lotto-Coupe de Belgique Cadets 2019 des épreuves sur route en ligne.

En cas d'infraction, le barème de pénalités de la Belgian Cycling est le seul applicable et tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le jury des commissaires en conformité aux dispositions en usage auprès de la Belgian Cycling.

3. Participation.

Les participations sont enregistrées auprès de la Belgian Cycling, conformément à son règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Cadets.

Conformément à celui-ci, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 3 et de maximum 4 coureurs.

4. Permanence.

La permanence de départ se tiendra le même jour, dimanche 14 juillet, au café "Le Belle-Vue", Rue Léon Desmottes 82, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes s'y dérouleront de 11h00 à 12h15. Les directeurs sportifs s'y présenteront, munis des licences de leurs coureurs et tiendront à la disposition du jury des commissaires toutes les autorisations, pièces d'identité et autres licences de leurs accompagnateurs.

La réunion des directeurs sportifs se tiendra à 12h30, au même endroit.

5. Signature de la feuille de départ.

Les coureurs devront se présenter, munis de leur carnet médical et de leur licence, à la signature de la feuille de départ qui se déroulera de 13h30 à 14h15 sur le site de départ. Tout coureur ayant omis de signer la feuille de départ se verra interdire le départ ou sera disqualifié avec application du règlement R.L.V.B..

La signature de départ servant de présentation des équipes à la presse et au public, les chefs d'équipes veilleront à ce que leurs coureurs se présentent groupés ensemble à ces opérations.

En outre, l'organisateur fixera à chaque équipe un horaire de présentation.

Le contrôle des braquets (7,32 m) aura lieu à l'arrière de la ligne de départ de 14h00 à 14h25, le départ fictif étant donné à 14h30.

6. Dossards, plaques de cadre et transpondeurs.

À l'inscription, l'organisateur mettra à la disposition de chaque équipe un jeu de 4 dossards ainsi que 4 plaques de cadre.

Le dossard sera à placer sur le flanc **gauche**.

Une caution de 10,00 sera exigée par coureur. À la permanence d'arrivée, une somme de 5,00 sera rendue en cas de restitution complète et non endommagée de ce matériel.

À la demande de la Commission Clubs à Coureurs, la Belgian Cycling a décidé d'optimiser le traitement et la diffusion des résultats des épreuves figurant sur le calendrier national et international par l'utilisation de transpondeurs.

7. Voitures techniques.

Seuls les véhicules techniques désignés par la Belgian Cycling comme suiveurs à l'occasion de cette 2^{ème} manche seront autorisés à suivre en course, dans l'ordre de placement établi selon les dispositions du règlement particulier de la Lotto-Coupe de Belgique Cadets tel que prévu par la Belgian Cycling.

8. Assistance technique - Véhicules neutres et Ardoisiers.

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par 1 voiture et 1 moto.

L'organisateur a aussi prévu 1 moto avec ardoisier.

9. Assistance médicale.

L'assistance médicale est assurée par un médecin et une ambulance médicalisée.

10. Ravitaillements.

Une zone fixe de ravitaillement de 800 mètres est prévue à la Route de Moustier et débutant 150 m après la ligne d'arrivée.

Le ravitaillement y sera autorisé à partir du 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée, à savoir au cours des 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} circuit. Cette zone sera annoncée et délimitée par des panneaux mis en place par l'organisateur.

11. Environnement

Le respect de l'environnement est de rigueur tant dans le chef des coureurs que de celui de la caravane. Durant la course les participants et leurs accompagnateurs seront sensibles au rejet des bidons et des emballages sur la voie publique et, dans la zone de ravitaillement prévue, les préposés au ravitaillement veilleront à la récupération de ces rejets avant de quitter la zone.

12. Délais d'élimination.

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont de 8 %.

13. Contrôle médical.

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve ainsi que la législation antidopage du Gouvernement de la Communauté Française conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par ce dit Gouvernement.

Tout coureur a donc l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage en consultant l'affichage disposé à la photo-finish sur la ligne d'arrivée.

En cas de contrôle, celui-ci sera effectué à la taverne « Verres et couverts », Route d'Hacquegnies 9 à 7911 Frasnes-lez-Buissenal.

14. Déviations et parkings.

A l'arrivée, les voitures des directeurs sportifs sont tenues d'emprunter la dérivation mise en place par l'organisateur qui se trouve Place de la Station, 100 mètres avant la ligne d'arrivée.

Chaque équipe prendra soin de respecter les endroits de parking prévus à leur intention, aussi bien au départ qu'à l'arrivée.

16. Prix (1.380,00 EUR)

Le paiement des prix en espèces se fait sur place par le Collège des Commissaires à la permanence d'arrivée et est remis, tant pour le classement inter-équipes que pour le classement individuel, entre les mains des chefs d'équipes.

a) Prix Individuels (1.000,00 EUR)

140,00	120,00	100,00	80,00	65,00	45,00	30,00	20,00	20,00	20,00
20,00	20,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

b) Prix Clubs (380,00 EUR)

75,00	60,00	50,00	35,00	30,00	25,00	20,00	15,00	10,00	10,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00					

17. Cérémonie protocolaire.

Les 3 premiers coureurs à l'arrivée devront se présenter, prioritairement, au podium protocolaire, situé sur le site d'arrivée dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Tout qui serait absent à la cérémonie protocolaire, sauf cas de force majeure dûment reconnu, se verra infliger une amende et la suppression du prix qui se rapporte à son classement.

18. Réclamations.

Toute réclamation concernant un fait ou une décision intervenue durant la course est portée devant la Collège des Commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur. Toutefois les réclamations contre une première décision du Collège des Commissaires ou concernant le classement doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision du classement.

Fréquence Radio : Canal 1 - 164.63125 Mhz

Après l'arrivée les résultats sont disponibles sur :
www.uitslagen.kbwb-rlvb.com



**BOUWONDERNEMINGEN
VAN SPEYBROECK** BVBA

STEENOVEN 3 - 8730 OEDELEM - GSM 0475/24 63 92

FAX 050/79 01 04 - INFO@BOUWPVS.BE



Verres & Couverts

BRASSERIE - RESTAURANT

Brasserie-Restaurant Verres & Couverts
Yanick Decock

Route d'Haquegnies 9
7911 Frasnes-lez-Anvaing
Tél. +32 (0)69 57 91 14
TVA BE 0825 544 630

Info@verres-et-couverts.com

Heures d'ouverture :
Chaque midi sauf le samedi
Le soir : jeudi/vendredi/samedi

Réservation possible pour les groupes
durant les heures de fermeture

Salle polyvalente de 15 à 60 personnes

Par soucis de qualité de service, réservation souhaitée

www.verres-et-couverts.com

Café
LE BELLE-VUE

CHEZ SMAIL

82 RUE LEON DESMOTTES
7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

LOCAL COLOMBOPHILE

LOCATION

**Remorques frigorifiques
Groupes électrogènes
Mâts d'éclairage**

Dimifri Delfosse 0475/54.59.89
chlora.technics@gmail.com

Digi Print
IMPRIMERIE

Rue Haute, 4
7911 Frasnes-lez-Buissenal
Tél. : 069 54 74 51
ericdigiprint@gmail.com
www.digiprint.design



deceuninck



InfraSports
Construire pour le sport



Avec le soutien de
l'Administration Communale
de Frasnes-lez-Anvaing